

# 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN - Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

## 19.32 Armes et commerce nucléaires

RAPPELANT la Résolution 47/47 de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires et SE FÉLICITANT de la décision prise par de nombreux pays de commencer à négocier ce traité;

NOTANT avec préoccupation que les essais d'armes nucléaires se poursuivent de même que la pollution radioactive de la biosphère due à ces essais;

SE FÉLICITANT de la décision de la Fédération de Russie et des Etats-Unis d'Amérique d'imposer un moratoire sur les essais d'armes nucléaires;

FÉLICITANT la France, qui a suspendu ses essais d'armes nucléaires;

ALARMÉE par le commerce international de plutonium et de combustible nucléaire utilisé qui augmente le potentiel de prolifération des armes nucléaires;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. PRIE INSTAMMENT tous les Etats d'adopter, de toute urgence, un moratoire sur les essais d'armes nucléaires.
2. DEMANDE à tous les Etats d'achever les négociations du traité d'interdiction totale des essais d'armes nucléaires.
3. INVITE les Etats participant à la Conférence des Nations Unies sur le désarmement à faire tout ce qui est en leur pouvoir, dans le cadre de la Conférence, pour achever les négociations du traité d'interdiction totale des essais nucléaires et pour engager tous les Etats à s'abstenir de mettre au point de nouvelles armes nucléaires.
4. PRIE INSTAMMENT tous les Etats, en particulier ceux qui possèdent des armes nucléaires et qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Moscou, 1963).
5. ENCOURAGE les Etats membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à collaborer, dans le cadre de l'AIEA, pour renforcer les clauses de sauvegarde de l'AIEA, y compris les mesures d'inspection des centrales nucléaires afin de garantir que leur production de matières fissibles à des fins pacifiques ne soit pas détournée pour la production d'armes et que le commerce du plutonium et du combustible nucléaire utilisé ne serve pas à la production d'armes.
6. INVITE INSTAMMENT les Etats membres de l'AIEA à renégocier les dispositions du Traité, de manière que l'AIEA s'abstienne d'encourager l'utilisation pacifique de matières nucléaires pour la production d'énergie électrique.
7. INVITE INSTAMMENT tous les Etats à mettre fin au commerce du plutonium.

*Note. Cette recommandation a été adoptée par un vote à main levée. Les délégations du Canada, des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni, Etats membres de l'UICN, ont déclaré que, bien que la question revête une importance extrême, elle est **traitée par l'Assemblée générale des Nations Unies** et n'est **pas** du ressort de l'UICN.*